© Drogues Info Service - 15 octobre 2026

Vos questions / nos réponses

Analyse sanguine pour enfant mineur

Par AHDBA Postée le 13/01/2026 12:12

> Bonjour, Je suspecte mon fils de consommer de la drogue type cannabis depuis plusieurs mois. Mon fils a 15 ans il a un TDAH avec des trouble du comportement associé et il est sous mediquinet. Il est en décrochage scolaire, et n a plus de but ou d' envie. j aimerais le soumettre a un test par prise de sang, comment pus je faire? Merci

---

Mise en ligne le 20/01/2026

Bonjour,

Nous entendons votre inquiétude au sujet d'une possible consommation de substance par votre fils de 15 ans. Nous entendons aussi que votre fils est en décrochage scolaire et que son moral semble bas puisqu'il n'a ni but ni envie.

Votre fils semble en souffrance et nous vous invitons, lorsque le moment vous semblera propice, à exprimer vos inquiétudes et à l'aider à exprimer ses ressentis et ses émotions face à cette situation que vous vivez tous les 2 au quotidien et qui est source de tourments.

Vous pouvez, si cela est possible pour vous, lui poser directement la question et entamer un dialogue avec lui. Cela peut être une opportunité de partager vos ressentis mutuels. Même si les échanges peuvent s’avérer difficiles, votre écoute est précieuse et votre fils, s’il parvient à se sentir en confiance pourra peut-être libérer sa parole.

Si cela vous semble pertinent, il vous est possible de lui proposer d’effectuer un test salivaire ou urinaire que vous pouvez acheter en pharmacie ou sur internet. Le résultat vous informera de la positivité ou négativité. Vous pouvez aussi demander à votre médecin une prescription de dépistage puisque votre enfant est mineur. Mais il se peut qu’un dépistage forcé puisse constituer un obstacle au dialogue et aux échanges. A ce titre, nous vous joignons ci-après un article intitulé "puis-je faire dépister mon enfant".

Pour information, nous vous joignons ci-après notre tableau des durées de positivité aux différentes substances

Prendre conseil auprès de votre médecin traitant ou du psychiatre de votre fils pourra permettre à ces professionnels d'orienter votre fils vers une aide et un soutien psychologiques adaptés.

Il est aussi possible pour vous de prendre des informations et d'obtenir du soutien auprès d'un CSAPA (Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) qui dispose d'une Consultation Jeune Consommateur (CJC). Les CJC sont destinées aux jeunes consommateurs de 12 à 25 ans qui peuvent s'y rendre sans autorisation parentale s'ils le souhaitent.

Ces consultations assurées par des professionnels de l'addictologie (médecins, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux...) sont aussi destinées aux parents car elles proposent un accompagnement parental. Vous pourrez y trouver un espace de parole et d'information, du soutien bienveillant et de l'aide pour agir et aller vers un mieux-être familial.

Nous vous joignons ci-après 1 adresse de CSAPA avec CJC au plus proche de votre domicile ainsi que les coordonnées du pole pédiatrie du centre Jean Abadie qui propose un accompagnement parental également. N'hésitez pas à prendre contact pour des informations et/ou un rendez-vous. L'accueil est non payant (pris en charge à 100% par l'Assurance maladie), confidentiel et se fait sur rendez-vous.

Nous vous glissons également un lien vers la fiche "cannabis" issue de notre dico des drogues ainsi que 2 autres liens vers des petits livrets téléchargeables depuis notre site internet, le premier sera plutôt destiné à votre fils et s'intitule "cannabis ce qu'il faut savoir". Le second s'intitule "cannabis les risques expliqués aux parents" et vous est destiné.

Pour de l'écoute, du soutien ou tout autre question, vous pouvez joindre nos écoutants 7j/7 de 8h à 2h du matin au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ou par tchat, depuis notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Avec tout notre soutien,

Bien cordialement,

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

---

CAAN'Abus- Consultation Jeunes Consommateurs

41 Rue Sainte Colombe
33000 BORDEAUX

Tél : 05 56 01 25 66
Site web : ceid-addiction.com/services/jeunes/

Consultat° jeunes consommateurs : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h30-13h / 14h-17h et Mercredi : 14h-18h

Voir la fiche détaillée

Autres structures :

En savoir plus :

- Fiche sur le cannabis
- Dossier dépistage : tableau des durées de positivité
- puis je faire dépister mon enfant

Autres liens :

- cannabis ce qu'il faut savoir
- cannabis, les risques expliqués aux parents